intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL

Nouvel An à Anvers

Premiers souvenirs de l'année sur les rives de l'Escaut

Du 29 décembre au 01 janvier 2026

Votre voyage en quelques mots

Il y a quatre cent cinquante ans, prospérait à Anvers, l'atelier d'une dynastie de peintres flamands dont le nom émerveille toujours autant : les Bruegel. A leur suite, icône pour la ville hanséatique, c'est avec **Rubens**, le plus grand peintre baroque au nord des Alpes que nous avons rendez-vous ! Pendant vingt-cinq ans, installé dans une maison aux allures de palais, animant un atelier de plusieurs dizaines de peintres et apprentis, Pierre-Paul Rubens a créé une oeuvre prolifique. Vous la découvrirez au gré de vos visites à la **cathédrale Notre-Dame** et au **musée royal des Beaux-Arts**... Vous visiterez aussi le **quartier du Zuid** (le sud), situé au bord de l'Escaut, avec ses façades Art Nouveau : entrepôts, maisons de maître de style néoclassique ou néoromantique apportent une touche de charme à ce quartier branché. Enfin, la ville se révélera dans sa dimension contemporaine, avec notamment l'architecture du quartier portuaire, dont les bâtiments modernes font référence aux entrepôts du XVIe siècle, caractéristiques de la ville marchande. Cette découverte de fin d'année nous révèlera les charmes de la cité historique flamande, de la métropole hanséatique, tout autant que ceux de la la cité moderne, ouverte sur le monde, festive, commerçante, connue pour son activité diamantaire, dont vous pourrez apprécier la qualité. La fête s'exprime dans les **marchés de Noël**, le **feu d'artifice** du Nouvel An et le **ballet casse-noisette à l'Elisabethzaal**.

Les points forts

- Casse-Noisette à l'Elisabethzaal
- le musée Plantin Moretus, unique musée au monde classé au patrimoine mondial de l'UNESCO
- les tableaux monumentaux de Rubens dans la cathédrale Notre Dame
- les prestigieuses collections d'art flamand du musée royal des beaux-arts
- le réveillon avec animations musicales dans un salon surplombant l'Escaut aux premières loges du feu d'artifice
- promenade dans le quartier Art Nouveau du Zuid.

Avec un conférencier Intermèdes (nom du conférencier à venir)

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520

Votre itinéraire

Journée 1

Train Eurostar Paris / Anvers, centre historique et maison Snijders et Rockox, casse-noisette à l'Elisabethzaal

Départ en Eurostar Pairs / Anvers. A l'arrivée, dépôt des bagages à l'hôtel et journée de visite sous forme de promenade à pied.

Nous commencerons notre découverte d'**Anvers**. Après avoir traversé la **Grand-Place**, où se succèdent les élégantes façades de demeures anciennes, et où se dresse l'**Hôtel de ville** *(vue extérieure)*, inspiré par la Renaissance italienne sans négliger les attributs flamands (pignons, lucarnes), nous visiterons l'immense **cathédrale Notre-Dame**. De son architecture des XIVe, XVe et XVIe siècles, nous contemplerons notamment la tour, "miracle de richesse et de légèreté". Nous y admirerons de nombreuses **œuvres de Rubens** dont *La Résurrection* et la *Déposition*.
Déjeuner libre en cours de visite.

L'après-midi, nous découvrirons la **maison Snijders et Rockox**, en réalité deux belles demeures patriciennes mitoyennes du XVIe siècle, habitées à la même époque, l'une par Nicolas Rockox - bourgmestre d'Anvers, l'autre par Frans Snijders - peintre passé maître dans les natures mortes et scènes animalières. Sur leurs pas, nous verrons les différentes facettes de la bouillonnante époque baroque : créer des œuvres d'art et les collectionner, le marché et l'art de la table, la nature et les jardins, l'humaniste et le bourgeois d'Anvers.
A partir de 19h00, nous assisterons au **ballet casse-noisette à l'Elisabethzaal** *(compter 20 minutes de marche pour rejoindre la salle de spectacle depuis l'hôtel).*
Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Humanisme et maitres flamands : musée Plantin Moretus et collections du musée Mayer van den Bergh

Principaux déplacements en transports en commun et visite sous forme de promenade à pied.
Ce matin, nous visiterons le **musée Plantin Moretus**. Il s'agit de la maison et l'atelier d'imprimerie de Christophe Plantin, imprimeur du XVIe siècle ayant joué un rôle clé dans la diffusion des idées humanistes et scientifiques de la Renaissance. L'ensemble, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, a pratiquement conservé son état d'origine. Ainsi, le musée permet de suivre tout le processus de création d'un livre à cette époque et présente une impressionnante collection d'imprimés et d'ouvrages. On peut en outre y admirer le mobilier originel de la maison patricienne incluant des revêtements de damas broché et de cuirs dorés et des œuvres de Rubens.
Déjeuner libre.

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520
Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90
www.intermedes.com - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris
RCS Paris B390 976 249 - N de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 Garantie Groupama

L'après-midi se poursuivra avec la visite de **l'église Saint-Jacques** dont la construction nécessita presque deux siècles ! Un tel délai explique la diversité de son style, entre son extérieur qui relève du gothique brabançon et un décor intérieur majoritairement baroque. Nous nous attarderons dans la **chapelle Notre-Dame** qui abrite le **monument funéraire de Rubens**.
Notre promenade sur les pas du grand maître fera une halte à la maison Rubens de style flamand, pour découvrir son jardin et sa bibliothèque *(la maison Rubens n'est pas accessible pour cause de travaux)*. Nous irons admirer les **collections du musée Mayer van den Bergh** et surtout un chef-d'oeuvre de la peinture flamande : *Margot la folle* de Bruegel l'Ancien, mais aussi le *retable d'Anvers-Baltimore* (vers 1400)... *(Le musée est actuellement fermé pour travaux mais ses collections seront visibles dans le bâtiment voisin, la Maagdenhuis, ancienne demeure du collectionneur Fritz Mayer Van den Bergh)*.
Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Les chefs d'œuvre du musée des beaux-arts, le quartier Art Nouveau du Zuid, dîner de réveillon

Principaux déplacements en transports en commun et visite sous forme de promenade à pied.
Nous nous rendrons ce matin au **musée des beaux-arts** *(KMSKA)*. Nous y découvrirons ses collections prestigieuses (Rubens, van Eyck, van Dyck, Titien...). Parmi les oeuvres majeures du musée, l'*Adoration des Mages* de Rubens et *la Vierge à l'enfant* de Jean Fouquet. Nous aurons aussi un aperçu de l'oeuvre du peintre belge symboliste James Ensor, dont l'*Intrigue*.
Déjeuner libre en cours de visite.

L'après-midi, nous découvrirons le **quartier du Zuid**, au sud de la ville, qui se développa à la fin du XIXe siècle, notamment dans un style éclectique, nostalgique de l'âge d'or anversois, influencé par l'Art Nouveau, avec ses motifs floraux, géométriques et son goût pour l'exotisme. Dans la **Volkshuis**, nous irons tout particulièrement admirer la façade de la **maison du peuple libérale** *(vue extérieure)*, réalisée par Emiel van Averbeke, surnommé le « Horta anversois ».
Fin d'après-midi libre.

Dîner de réveillon au restaurant, suivi d'une soirée animée dans l'espace « lounge » de l'établissement, aménagé sur une terrasse panoramique depuis laquelle nous pourrons assister aux **feux d'artifice** tirés au-dessus de la rivière voisine.

Journée 4

L'ancien port d'Anvers, le béguinage et retour à Paris

(principaux déplacements sous forme de promenade à pied et transport en commun - transferts privés à la gare)
Début de matinée libre.
Nous découvrirons le **port historique d'Anvers** notamment les abords des **quais de l'Escaut** qui, dès les années 80, constituèrent un véritable champ d'expérimentation pour l'architecture contemporaine, preuve s'il en est que le port auquel la ville doit son origine, reste intimement lié à son développement et à son avenir. La tour du **Mas**, véritable totem de briques est emblématique de ce quartier (*vue extérieure)*.
Déjeuner libre en cours de visite.

Nos pas nous conduiront ensuite au **béguinage** d'Anvers qui fût fondé au XIIIe siècle et comptait 150 béguines. Il fût désacralisé à la suite de la révolution française. En chemin, nous aurons le loisir de découvrir l'une des places accueillant les artisans, producteurs locaux ou artistes qui animent le **marché de Noël** de la cité anversoise.
Transfert à la gare. Puis, retour à Paris en Eurostar.

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520

Départ garanti

Départ du 29 décembre au 01 janvier 2026 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 24 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1695 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1695 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 1940 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 24 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

N.B. : possibilité de ne pas prendre le trajet aller et retour en train avec le groupe, une déduction sera appliquée (nous consulter).

Rendez-vous sur place
Pour plus de confort, nous pouvons réserver des nuitées supplémentaires (sous réserve de disponibilité) dans le même hôtel que celui prévu au programme, avant ou après le voyage :

- Tarif : nous consulter
  Pour toute information complémentaire ou réservation veuillez contacter notre Service Client au 01 45 61 90 90 ou sur info@intermedescom

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Transport en train

DÉPART	ARRIVÉE
Paris Gare du Nord 29/12/2025 - 08:25	Anvers 29/12/2025 - 10:27
Anvers 01/01/2026 - 18:33	Paris Gare du Nord 01/01/2026 - 20:38

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520

✓ Ces prix comprennent :

- le trajet en train Eurostar Paris / Anvers / Paris en seconde classe (possibilité de voyager en 1ère classe moyennant supplément : nous consulter)
- l'hébergement en hôtel 4* avec petit-déjeuner
- deux repas hors boissons
- le dîner de réveillon, boissons comprises, avec soirée musicale dans un salon panoramique sur l'Escaut et son feu d'artifice
- le "City Antwerp Pass" donnant accès aux transports en commun d'Anvers
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- les entrées dans les sites mentionnés au programme
- le billet pour casse-noisette à l'Elisabethzaal en catégorie 2
- un audiophone par personne pour une meilleure écoute des commentaires de votre conférencier (à partir de 10 personnes)
- les taxes de séjour obligatoires
- l'assistance rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons (hormis au dîner de réveillon)
- les pourboires usuels aux guides et aux chauffeurs
- les dépenses d'ordre personnel
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- ANVERS - **Theater Hotel 4★**
  https://en.theater-hotel.be/

  Cet hôtel 4* est situé dans le centre historique d'Anvers, à quelques pas de la Maison Rubens. Les chambres sont équipées de sèche-cheveux, minibar, radio, téléphone, télévision satellite.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520
Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90
www.intermedes.com - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris
RCS Paris B390 976 249 - N de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 Garantie Groupama

Informations pratiques

Belgique Formalités pour les ressortissants français

Une carte d'identité en cours de validité (ou un passeport en cours de validité) est nécessaire pour séjourner en Belgique moins de trois mois. Pour les autres nationalités (hormis certains pays qui ont des accords avec la Belgique), un visa sera nécessaire.

Heure

Aucun décalage par rapport à la France.

Climat et températures

Le climat de la Belgique est un climat océanique, doux et humide. Chaud en été de juin à septembre et froid en hiver. Prévoyez des vêtements confortables, un lainage et un vêtement de pluie par précaution, ainsi que des chaussures confortables pour les visites prévues à pied.

Santé

Aucune précaution particulière. Il est préférable d'avoir ses rappels de vaccinations à jour et d'emporter avec soi le traitement que vous suivez, si tel est le cas. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie délivrée par la Sécurité Sociale si vous devez recevoir des soins médicaux en Europe.

Change

La Belgique fait partie de la « zone euro ». Comme en France, la monnaie est l'euro.

Photos

Tous les appareils photo, caméra, film sont autorisés. Avant toute prise de vue, demandez leur consentement aux personnes que vous souhaitez photographier.

Electricité

Même voltage, mêmes prises qu'en France.

Pour téléphoner en France

Vous devez composer le 00 pour sortir du pays, le 33 pour la France, suivi des 9 chiffres de votre correspondant (sans le zéro régional). Exemple pour appeler Intermèdes : 00 33 1 45 61 90 90.

Assurances

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 Intermèdes - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 – Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet Intermèdes , ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.

Téléchargé le 04/09/2025 | Version 6520